

Guide " Faire tiers-lieu dans un édifice patrimonial ", Ecole de Chaillot, France Tiers Lieux, 2025



Découvrir le guide "Faire tiers-lieu dans un édifice patrimonial"

L'École de Chaillot et France Tiers Lieux copilotent la conception d'un guide de bonnes pratiques à destination des élus, des collectivités et des porteurs de projets publics ou privés, souhaitant réinvestir des lieux patrimoniaux vacants.

Édité par le programme interministériel " Réinventer le Patrimoine " mis en œuvre par Atout France et co-réalisé par France Tiers-Lieux et la Cité de l'architecture et du patrimoine, ce guide se saisit de l'enjeu majeur de la vacance des édifices patrimoniaux et des monuments historiques.

La démarche est novatrice et basée sur une rédaction partagée entre des équipes d'Architectes du Patrimoine et d'Opérateurs de site.

Le guide explore les enjeux et méthodologies liés au développement d'un tiers-lieu notamment le diagnostic territorial, l'étude de faisabilité en actes, l'activation du lieu et l'occupation temporaire, ou encore le respect de la valeur architecturale et historique d'un site patrimonial.

Quatre monographies de sites emblématiques seront présentées, avec différents niveaux de protection : Monument Historique, protection locale de la ville, abords d'un site UNESCO, projet pérennisé, en occupation ou encore en étude...

- **Le Couvent des Clarisses**, Roubaix (Nord)
- **L'Hôtel Pasteur**, Rennes (Ille et Vilaine)
- **La Colonie Pénitentiaire**, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer, Morbihan)
- **Le Château de Jossigny**, Jossigny (Seine et Marne)

L'étude des différents sites s'attachera aux enjeux de conservation de la valeur architecturale et patrimoniale du bâti ancien, à la construction d'un modèle économique pérenne et une stratégie à court et moyen terme pour le lieu, à la gouvernance, les acteurs et la programmation d'un projet ou encore à la découverte des nouveaux usages de reconversion patrimoniale.

Bibliographie

Notes de bas de page